



AEF Dépêche n°477668
Paris, le 20/03/2014 15:25:00

Imprimé depuis le site www.aef.info
Compte : anneclaireo (103142) - 31.34.14.199

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Enseignement
/ Recherche

Prix AEF universités entreprises 2014 : le laboratoire commun "Fime" lauréat dans la catégorie "recherche et innovation"

Par Julien Jankowiak

Le laboratoire Fime (finance des marchés de l'énergie) porté par l'université Paris-Dauphine, le Crest (Centre de recherche en économie et en statistique), l'École Polytechnique et la R&D du groupe EDF est lauréat de la quatrième édition du "prix AEF universités-entreprises, les meilleures initiatives partagées" (1) dans la catégorie "recherche et innovation". Ce prix a été décerné par Pierre Gattaz, président du Medef, à l'occasion des RUE (rencontres universités-entreprises) à Paris, jeudi 20 mars 2014. Le jury a également attribué le "prix AEF Mention PME" à une initiative portée par l'université Lyon-III et l'entreprise Slat. Deux initiatives ont également été récompensées dans la catégorie "formation insertion" (lire sur AEF).

La quatrième édition du "prix AEF universités-entreprises, les meilleures initiatives partagées" récompense, dans la catégorie "recherche et innovation", le laboratoire Fime (finance des marchés de l'énergie) porté par l'université Paris-Dauphine, le Crest (Centre de recherche en économie et en statistique), l'École Polytechnique et la R&D du groupe EDF. Ce laboratoire commun "a pour vocation d'accueillir des chercheurs de toutes institutions académiques désireux de travailler avec des ingénieurs-chercheurs d'EDF sur les problématiques d'économie mathématique et de finance quantitative de long terme du secteur énergétique". Il a pour double objectif de "faire monter en compétences les ingénieurs-chercheurs de la R&D d'EDF dans un nouveau domaine qu'est la finance quantitative et de faire connaître au monde universitaire une gamme de problèmes nouveaux alliant finance et économie réelle". Après une première période de fonctionnement de 2006 à 2011, le laboratoire Fime a été renouvelé pour une nouvelle période de cinq ans (2012-2017). Le projet en est à sa huitième année d'existence.

"PRIX AEF MENTION PME" POUR LYON-III ET L'ENTREPRISE SLAT

Le jury décerne également "le prix AEF, recherche et innovation mention PME" au Centre de recherche Magellan de l'université Lyon-III et à l'entreprise lyonnaise d'appareillage téléphonique Slat. Cette collaboration, prolongement des travaux d'une doctorante, s'inscrit dans une logique plus large de développement et de renforcement des liens entre les organismes de recherche et les PME rhônalpines. Pour l'entreprise, "il s'agit de bénéficier d'un regard extérieur quant aux stratégies opérées" ; pour le centre de recherche, "la collaboration vient faciliter l'accès à de nouveaux terrains de recherche". Concrètement, ce partenariat vient "contextualiser les enseignements théoriques dispensés et permet de confronter les étudiants à une problématique de recherche et au processus de prise de décision".

SIX DOSSIERS RETENUS PAR LE JURY DANS LA DERNIÈRE PHASE DE SÉLECTION

Le jury a retenu six dossiers au total dans la dernière phase de sélection :

Projet de recherche en photobiologie qui cherche à répondre à un enjeu majeur de santé publique : celui de la protection à long-terme des yeux et de la vision : Institut de la vision (Sorbonne Université) et Essilor International ;

Récupération d'énergie sur les réseaux électriques de transport en commun : laboratoire Ampère du Carnot Ingénierie@Lyon et la SRC (société de recherche sous contrats) Adeneo du groupe Adetel ;

La chaire d'entreprise Sirius portée par l'université Toulouse-I, Toulouse business School, le Cnes, Thalès et Airbus ;

Le CNRS et Saint-Gobain autour de projets globaux de collaboration ;

Le laboratoire Fime porté par l'université Paris-Dauphine, le Crest, l'École Polytechnique et la R & D d'EDF ;

Collaboration entre une PME manufacturière et un centre de recherche universitaire : université Lyon-III (centre de recherche Magellan) et l'entreprise Slat.

(1) Le projet doit être co-construit par l'université et l'entreprise, original, exemplaire, dans le registre de la preuve et avoir un caractère duplicable.